



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-quatorzième session
Rome, 5-6 décembre 2001

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCES-VERBAL DE LA SOIXANTE-QUATORZIEME SESSION

TABLE DES MATIERES

CHAPITRES	PARAGRAPHES	PAGES
I. INTRODUCTION	1-2	1
II. OUVERTURE DE LA SESSION	3	1
III. DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4-55	1-11
A. Adoption de l'ordre du jour	4	1
B. Questions financières	5-23	1-4
C. Établissement de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA	24	4
D. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	25-26	4-5
E. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP)	27-28	5
F. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil pour examen	29-44	5-9
G. Propositions de dons présentées au Conseil pour examen	45-47	9-10
H. Activités prévues au titre des projets	48	10
I. Rapport intérimaire sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)	49	10
J. Rapport de situation du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	50	10
K. Rapport de situation de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté	51	10
L. Rapport d'étape sur les accords de coopération avec les gouvernements membres – Programme conjoint du Fonds belge de survie/FIDA	52	11
M. Projet de programme de travail de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs	53	11
N. Autres questions	54-55	11



	PAGES
ANNEXES	
I. Liste des participants à la soixante-quatorzième session du Conseil d'administration	13-18
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa soixante-quatorzième session	19-22
III. Ordre du jour	23-25

PROCES-VERBAL DE LA SOIXANTE-QUATORZIEME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. INTRODUCTION

1. La soixante-quatorzième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 5 et 6 décembre 2001. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. OUVERTURE DE LA SESSION

3. Le Président du FIDA, M. Lennart Båge, ouvre la soixante-quatorzième session du Conseil d'administration en sa qualité de président de la réunion. Il évoque brièvement la récente participation du Fonds aux consultations des Nations Unies sur les moyens de répondre aux besoins actuels de l'Afghanistan, et déclare au Conseil que le FIDA est disposé et prêt à jouer son rôle dans les efforts internationaux organisés actuellement pour concourir à la reconstruction de ce pays.

III. DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

4. Le Conseil d'administration après avoir examiné l'ordre du jour provisoire (document EB 2001/74/R.1/Rev.2) l'adopte tel qu'il figure dans le document EB 2001/74/R.1/Rev.3. L'ordre du jour est joint en annexe III.

B. Questions financières (point 3 de l'ordre du jour)

a) État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA

5. Le rapport sur l'état des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2001/74/R.2 et additifs) indique qu'au 4 décembre 2001 les instruments de contribution déposés et les paiements reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre au titre d'annonces non assorties d'un instrument de contribution s'élevaient à l'équivalent de 279,74 millions de USD, soit 64,2% du total des annonces de contribution, qui représente l'équivalent de 435,9 millions de USD.

b) Portefeuille de placements

i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre 2001

6. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre 2001 (document EB 2001/74/R.3), prenant acte du rendement pour la période de neuf mois se terminant au 30 septembre, ainsi que pour les mois d'octobre et de novembre.

ii) Politique de placement du FIDA

7. Le Conseil d'administration examine en détail la politique de placement du FIDA (document EB 2001/74/R.4/Rev.1) à la lumière du séminaire organisé la veille de la session. Lors de ce



séminaire, au cours duquel différents points de vue ont été exprimés au sujet de la question essentielle du risque lié aux actions, un consensus s'est dégagé en faveur d'une réduction de la part des actions, qui ne devront plus représenter que 10% du portefeuille.

8. Le passage à la nouvelle politique de placement devra être géré avec soin. À cet égard, la direction du FIDA consultera des experts extérieurs afin de minimiser, et si possible d'éviter, les pertes. La nouvelle politique devrait être en place au début de la sixième reconstitution, c'est-à-dire en 2004. Dans l'intervalle, le Fonds réalisera le moment venu les plus-values et, évidemment, ne réinvestira pas les dividendes en actions.

9. Un rapport sera soumis au Conseil d'administration à sa soixante-quinzième session en avril 2002 sur les modalités de cette transition et l'avancement du processus. En outre, il lui sera communiqué des précisions et une analyse concernant le relèvement de la qualité minimum des actifs du portefeuille.

c) Ressources disponibles pour engagement

10. Le Conseil examine la question des ressources disponibles pour engagement et approuve le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à concurrence de 205,8 millions de USD (document EB 2001/74/R.5 et additif). Il note que compte tenu du report du montant de septembre 2001 et des rentrées de 62 millions de USD attendues d'ici la fin de l'année, le recours au PEA fin décembre 2001 se monterait à approximativement 160 millions de USD. Les administrateurs reçoivent l'assurance que la direction du FIDA continuera à suivre de près l'utilisation du PEA et qu'un rapport sur le recours au PEA, approuvé à la présente session, sera présenté au Conseil d'administration à sa soixante-quinzième session.

d) Règlement des arriérés de la République de Sierra Leone

11. Le Conseil d'administration examine les renseignements contenus dans le document EB 2001/74/R.6 sur le règlement des arriérés de la République de Sierra Leone, et approuve le plan suivant:

- i) valeur nominale des arriérés, au 4 décembre 2001: 1 864 159 USD;
- ii) valeur actuelle nette des arriérés, au 4 décembre 2001: 2 051 799 USD;
- iii) valeur des arriérés, sur la base d'un taux d'intérêt de 5,57% l'an du 4 décembre 2001 au 1^{er} novembre 2006: 2 544 955 USD;
- iv) les arriérés seront réglés au FIDA comme suit:
 - acompte de 400 000 USD le 1^{er} mars 2002 au plus tard;
 - six versements égaux de 424 159 USD: 1^{er} mai 2004, 1^{er} novembre 2004, 1^{er} mai 2005, 1^{er} novembre 2005, 1^{er} mai 2006, 1^{er} novembre 2006; et
- v) tous les montants dus à compter du 15 juillet 2002 seront payés aux dates d'exigibilité correspondantes, sous réserve de la décision que devrait prendre le Conseil d'administration concernant l'allègement de la dette de la Sierra Leone dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE).

e) **Cadre stratégique**

i) *Le cadre stratégique du FIDA 2002-2005*

12. Le Conseil procède à un examen approfondi du projet de cadre stratégique du FIDA pour 2002-2005, figurant dans le document EB 2001/74/R.36. La direction se félicite de l'importance accordée par les administrateurs à cette question.

13. Il ressort des délibérations que trois éléments ont fait l'objet d'un large consensus: i) le document doit être révisé à la lumière des observations formulées par les administrateurs et être présenté aux tables rondes sur les stratégies régionales lors de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs; ii) un atelier ou un séminaire devrait être organisé afin d'examiner le cadre stratégique plus en détail, et la direction du FIDA va étudier la possibilité de tenir un tel séminaire au début de 2002; et iii) vu que le cadre stratégique est étroitement lié à la sixième reconstitution il constituera l'un des documents de base de la consultation.

ii) *Rapport de situation sur le programme de reconfiguration des processus*

14. Le Conseil examine le rapport de situation sur la mise en œuvre du programme de reconfiguration des processus figurant dans le document EB 2001/74/R.28 et prend note, en s'en félicitant, des ajustements apportés par la direction afin d'en aligner l'orientation générale sur le cadre stratégique du Fonds pour 2002-2005. Le Conseil d'administration recommande qu'un solide rapport de situation soit présenté à la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs et que lui soit soumis à sa soixante-quinzième session un rapport indiquant le plan de travail du programme et le budget correspondant ainsi que les liens avec le cadre stratégique.

f) **Programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2002**

15. En ce qui concerne le programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2002 (document EB 2001/74/R.7), le Conseil d'administration approuve un programme de travail de 354,5 millions de DTS (450 millions de USD) en valeur nominale, sous réserve d'un réexamen en cours d'année.

16. Le programme de travail comprend: un programme de prêts de 327,9 millions de DTS (416,2 millions de USD) et un programme brut de dons d'assistance technique de 26,6 millions de DTS (33,8 millions de USD), constitué du montant équivalant à 13,1 millions de USD transféré au Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) et d'un programme net de dons, d'un montant de 16,3 millions de DTS (20,7 millions de USD).

17. Il est convenu que le niveau de ressources, y compris un éventuel déficit du produit des placements considéré dans le contexte de l'utilisation du PEA en 2002, constituerait l'élément essentiel pour décider d'un éventuel ajustement du programme de travail (document EB 2001/74/C.R.P.1). Si la direction du FIDA partage le point de vue exprimé par plusieurs administrateurs jugeant souhaitable un niveau de prêt plus élevé, il convient toutefois de noter que la situation actuelle des ressources impose la prudence à cet égard.

18. Le Conseil d'administration autorise le Président à présenter, pour approbation, à la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs, le budget administratif pour 2002, d'un montant total de 42,3 millions de USD, y compris la provision pour imprévus mais non compris les montants transférés au MFDP.



19. Le Conseil d'administration approuve un montant total de 26,7 millions de USD alloué au MFDP pour 2002, correspondant à 13,1 millions de USD qui étaient auparavant inclus dans le programme brut de dons et 13,6 millions de USD qui apparaissaient auparavant dans le budget administratif. Ce montant sera réexaminé au cours de l'année 2002 en fonction du niveau du programme de prêts.

20. Le Conseil d'administration décide d'autoriser le Président du FIDA à modifier la répartition des crédits entre les divers postes budgétaires sous réserve que les réaffectations ne dépassent pas 10% du montant approuvé pour chaque poste.

21. En ce qui concerne le document relatif au programme de travail et budget administratif du FIDA, il a été assuré aux administrateurs que la version présentée à la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs comporterait un commentaire sur les stratégies régionales, qui reflète les observations formulées par certains d'entre eux.

22. Enfin, lors du débat consacré aux stratégies régionales du Fonds, le Conseil est informé du fait que le FIDA avait participé à la conférence destinée à préparer la reconstruction de l'Afghanistan tenue à Islamabad (Pakistan) du 27 au 29 novembre 2001. Les administrateurs se félicitent vivement de cette initiative, et en particulier de l'accord conclu entre les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome afin de mettre en commun leurs ressources, leurs compétences techniques et leur expérience pour la réhabilitation du secteur de la petite exploitation en Afghanistan dans le contexte du cadre de travail global parrainé par la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement. Le FIDA jouera son rôle dans cette importante entreprise et ce faisant cherchera l'appui des États membres.

g) Rapport du Comité de vérification des comptes

23. Le Conseil d'administration entérine le rapport de la soixante-quinzième réunion du Comité de vérification des comptes figurant dans le document EB 2001/74/R.8 présenté par son président et note qu'un rapport consacré aux questions posées par l'élargissement du mandat du Comité et les différentes options qui s'offrent à cet égard lui sera présenté à sa soixante-quinzième session en avril 2002.

C. Établissement de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

24. Le Conseil d'administration recommande la soumission pour examen et adoption au Conseil des gouverneurs, à sa vingt-cinquième session, d'un projet de résolution (document EB 2001/74/R.9), aux fins de mettre en place la consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA. Les administrateurs soulignent l'importance de démarrer les négociations sur la reconstitution dès que possible afin de les mener à terme en temps voulu pour que la sixième reconstitution prenne effet à la date prévue.

D. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 5 de l'ordre du jour)

25. Le Conseil d'administration examine le point annuel de la mise en œuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette en général et de ses incidences pour le FIDA qui figure dans le document EB 2001/74/R.10. Les administrateurs félicitent le Fonds de son rôle proactif dans la recherche de possibilités et de modalités lui permettant de participer à l'Initiative.

26. Le Conseil d'administration après examen de la proposition de contribution à la réduction de la dette du Tchad à l'égard du FIDA adopte la résolution suivante:



"DÉCIDE: Que le Fonds, après que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale auront déclaré au point d'achèvement que le Tchad a rempli les conditions fixées pour l'allégement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE, réduira la valeur de la dette du Tchad à son égard en réduisant dans une proportion pouvant atteindre 100% de ses obligations semestrielles au titre du service de la dette au FIDA (principal, commissions de service et intérêts) à mesure qu'elles deviendront exigibles après le point d'achèvement, jusqu'à concurrence d'un montant total de 1 166 825 DTS en VAN de décembre 2000."

E. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) (point 6 de l'ordre du jour)

a) République de l'Inde

27. Le Conseil d'administration examine l'exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP) pour la République de l'Inde (document EB 2001/74/R.11). Il l'a trouvé complet, réaliste et judicieusement orienté en ce qui concerne la stratégie proposée. À cet égard, il est noté que la décision du FIDA de se concentrer sur la promotion des institutions de base est justifiée du fait que les hautes terres manquent non seulement de ressources mais également de cadre institutionnel. Il est en outre précisé que le Gouvernement de l'Inde met en œuvre d'importants programmes de développement à l'appui de ces zones. Il faut que le processus de marginalisation des populations tribales et les mesures correctives soient à la fois bien compris et pris en compte au niveau de l'État. La "Coalition des pauvres" envisagée pourrait faire beaucoup pour aider les populations tribales à jouir de leurs droits, tels qu'énoncés dans la constitution indienne, et à bénéficier des politiques gouvernementales d'insertion. Le gouvernement encourage l'éducation des femmes pour tenter de résoudre les problèmes de malnutrition infantile et d'emploi. Le FIDA est félicité pour sa contribution à la recherche de moyens de réduire la pauvreté en Inde et pour les solutions positives qu'il a apportées à divers problèmes dans la région Asie et Pacifique, malgré les nombreuses contradictions et complexités des sphères politique, économique et sociale. Compte tenu des possibilités qu'offre la technologie de l'information et des communications dans la lutte contre la pauvreté rurale, il est convenu d'inclure au COSOP une partie sur ce sujet.

b) République du Mozambique

28. Le Conseil d'administration examine également l'exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP) pour la République du Mozambique (document EB 2001/74/R.12 et additif). Il se félicite de la cohérence entre la stratégie du FIDA et la politique de développement du gouvernement ainsi que des efforts du FIDA visant à inclure les secteurs marginaux dans ses programmes. Il est demandé que pour les prochaines mises à jour du COSOP, le FIDA précise la nature de sa contribution à l'élaboration d'une politique des pêches; insiste sur l'importance du développement de l'infrastructure; se penche sérieusement sur certaines questions telles que la gestion financière; et expose sa participation à la coordination interdonateurs.

F. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil pour examen (point 7 de l'ordre du jour)

29. Le Conseil d'administration examine les propositions de projets/programmes suivantes:

a) Afrique I

i) *Bénin: Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale*



30. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2001/74/R.13 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Bénin un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (7 850 000 DTS) venant à échéance le 15 septembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

ii) *Ghana: Programme de réduction de la pauvreté dans la région septentrionale*

31. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2001/74/R.14 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Ghana un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 750 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} novembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

b) **Afrique II**

i) *Éthiopie: Programme d'intermédiation financière rurale*

32. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2001/74/R.15 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (20 150 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

ii) *Rwanda: Projet jumeau de développement des ressources communautaires et des infrastructures de l'Umutara*

33. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2001/74/R.16 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République rwandaise un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (9 400 000 DTS) venant à échéance le 15 septembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”



- iii) *Swaziland: Projet d'irrigation à l'intention des petits exploitants du bassin inférieur de l'Usuthu – Phase I*

34. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2001/74/R.17 et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Swaziland un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (11 900 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2021 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- iv) *République-Unie de Tanzanie: Programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles*

35. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2001/74/R.18 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République-Unie de Tanzanie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à douze millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (12 950 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- v) *Zambie: Mémoire du Président: Projet de gestion des ressources forestières (prêt 520-ZM): report de la date limite d'entrée en vigueur du prêt*

36. Le Conseil d'administration étudie la proposition contenue dans le document EB 2001/74/R.35 et convient d'autoriser le Président à reporter la date d'entrée en vigueur du prêt 520-ZM concernant le Projet de gestion des ressources forestières en Zambie au 30 septembre 2002 pour que puissent être remplies les conditions requises à son entrée en vigueur.

c) **Asie et Pacifique**

- i) *Népal: Projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest*

37. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2001/74/R.19 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Népal un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quinze millions six cent mille droits de tirage spéciaux (15 600 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera au Royaume du Népal un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent quatre-vingt-dix mille droits de tirages spéciaux (290 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”



38. Le prêt en faveur du projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest au Népal est formulé et approuvé au titre du mécanisme flexible de financement.

- ii) *Philippines: Projet de promotion des initiatives communautaires et de gestion des ressources dans le nord de Mindanao*

39. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2001/74/R.20 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République des Philippines un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions six cent mille droits de tirage spéciaux (11 600 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} octobre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- iii) *Viet Nam: Projet de diversification des revenus ruraux dans la province de Tuyen Quang*

40. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2001/74/R.21 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République socialiste du Viet Nam un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à seize millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (16 400 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

d) **Amérique latine et Caraïbes**

- i) *El Salvador: Programme de reconstruction et de modernisation rurale*

41. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2001/74/R.22 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République d'El Salvador un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quinze millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (15 650 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

42. Après la session, il est noté qu'une erreur concernant le taux d'intérêt s'est glissée dans la résolution adoptée. Lorsque le Conseil d'administration aura approuvé le présent procès-verbal, le texte final de la résolution figurant dans le document EB 2001/74.R.22 fera mention du taux d'intérêt dont sont normalement assortis les prêts accordés à des conditions particulièrement favorables, comme suit:



“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République d’El Salvador un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à quinze millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (15 650 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d’une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l’an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- ii) *Panama: Projet de développement rural durable du territoire Ngöbe-Buglé et des districts limitrophes*

43. Le Conseil d’administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2001/74/R.23 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Panama un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à dix-neuf millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (19 400 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} février 2020 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d’un taux d’intérêt équivalant au taux d’intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- e) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

Algérie: Projet pilote de développement de l’agriculture de montagne dans le bassin versant de l’oued Saf-Saf

44. Le Conseil d’administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2001/74/R.24 et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République algérienne démocratique et populaire un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à neuf millions sept cent mille droits de tirage spéciaux (9 700 000 DTS) venant à échéance le 15 septembre 2021 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d’un taux d’intérêt équivalant à 50% du taux d’intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

G. Propositions de dons présentées au Conseil pour examen (point 8 de l’ordre du jour)

45. Le Conseil d’administration examine les propositions de dons ci-après:

- a) **Don en faveur du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD)**

46. Le Conseil d’administration examine les renseignements figurant dans le document EB 2001/74/R.25 et approuve ce don en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le compte de ressources spéciales pour le financement des activités au titre de la Convention et le compte de contributions volontaires pour les dépenses administratives (deuxième compte) pour appuyer l’élaboration et la mise en œuvre de programmes d’action et d’initiatives connexes du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement



touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, accordera un don ne dépassant pas un million deux cent cinquante mille dollars des États-Unis (1 250 000 USD) au Mécanisme mondial de la Convention.”

b) **Don d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI**

47. Le Conseil d'administration examine la proposition de don présentée dans le document EB 2001/74/R.34 et approuve ce don en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'appui au développement durable des productions maraichères et à leur commercialisation en Afrique de l'Ouest, accordera un don ne dépassant pas un million deux cent cinquante mille dollars des États-Unis (1 250 000 USD) au Réseau africain pour le développement de l'horticulture (RADHORT) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

H. Activités prévues au titre des projets (point 9 de l'ordre du jour)

48. Le Conseil d'administration examine le document relatif aux activités prévues au titre des projets pour 2001-2002 (EB 2001/74/R.26 et additifs) et prend note des informations données sur les projets de la réserve.

I. Rapport intérimaire sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002) (point 10 de l'ordre du jour)

49. Le Conseil d'administration examine le Rapport intérimaire sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002) qui expose l'état d'avancement du plan, les enjeux et les problèmes rencontrés en matière de ressources humaines et financières (document EB 2001/74/R.27). Les administrateurs se félicitent des efforts déployés et des résultats obtenus et conviennent de soumettre le rapport à la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs.

J. Rapport de situation du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 11 de l'ordre du jour)

50. Le Conseil d'administration prend note du rapport de situation sur les opérations en 2001 du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification présenté sous la cote EB 2001/74/R.30 et convient de le soumettre au Conseil des gouverneurs à sa vingt-cinquième session.

K. Rapport de situation de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté (point 12 de l'ordre du jour)

51. Le Conseil d'administration prend note du rapport de situation de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté (document EB 2001/74/R.29) et convient de le soumettre au Conseil des gouverneurs à sa vingt-cinquième session.



L. Rapport d'étape sur les accords de coopération avec les gouvernements membres – Programme conjoint du Fonds belge de survie/FIDA (point 13 de l'ordre du jour)

52. Le Conseil d'administration prend note du rapport d'étape sur les accords de coopération avec les gouvernements membres – Programme conjoint du FIDA avec le Fonds belge de survie (document EB 2001/74/R.31).

M. Projet de programme de travail de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs (point 14 de l'ordre du jour)

53. Le Conseil d'administration examine le projet de programme de travail de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs figurant dans le document EB 2001/74/R.32. Les administrateurs se déclarent extrêmement favorables à la nouvelle formule du Conseil des gouverneurs, partagent l'espoir de la direction du FIDA que les débats de groupe et les tables rondes favoriseront un échange de vues fructueux sur la dimension rurale du financement du développement et sur les stratégies régionales du Fonds.

N. Autres questions (point 15 de l'ordre du jour)

a) Élection de représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA (document EB 2001/74/R.33)

54. Le Conseil d'administration élit M. Rudolf Huber (Allemagne) en qualité de membre et Mme Seija Toro (Finlande) en qualité de premier membre suppléant ainsi que M. Yohannes Tensue (Érythrée) en qualité de second membre suppléant pour représenter le Conseil des gouverneurs du Fonds au Comité des pensions du personnel du FIDA pour une période de trois ans qui prendra fin en septembre 2004.

b) Approbation de la diffusion des documents

55. Le Conseil d'administration autorise la mise en circulation des documents approuvés à la présente session et note que ces documents seront ensuite diffusés sur le site public web du FIDA.



IFAD
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
Executive Board – Seventy-Fourth Session
Rome, 5-6 December 2001

**قائمة بالمشاركين في الدورة الرابعة والسبعين
للمجلس التنفيذي**

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE SEVENTY-FOURTH SESSION
OF THE EXECUTIVE BOARD**

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA SOIXANTE-QUATORZIEME SESSION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 74º PERIODO DE SESIONES
DE LA JUNTA EJECUTIVA**



عضو

Member
Membre
Miembro

عضو مناوب

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST A

Canada

Charles PARKER
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Spain

Luis CUESTA CIVÍS
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

France

Alain GUILLOUËT
Ministre
Conseiller financier auprès
de l'Ambassade
Rome

Belgium

Bernard DE SCHREVEL
Premier Secrétaire
Coopération internationale
Représentant permanent suppléant
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

Germany

Rudolf Josef HUBER
First Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Switzerland

Lothar CAVIEZEL
Conseiller scientifique principal
Direction du développement
et de la coopération
Département fédéral des
affaires étrangères
Berne

Italy

Augusto ZODDA
Directeur général
Affaires générales, personnel et
processus organisationnels
Ministère du trésor, du budget
et de la planification économique
Département du trésor
Rome

Portugal

Carlos Manuel DOS SANTOS FIGUEIREDO
Head of Department
Coordination of International Relations
General Directorate for European
and International Affairs
Ministry of Finance
Lisbon



ANNEXE I

عضو

Member
Membre
Miembro

عضو مناوب

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

Japan

Masaharu SATO
Counsellor
Embassy of Japan
Rome

Denmark

Jorgen MAERSK-PEDERSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Norway

Dag BRISEID
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Sweden

Michael ODEVALL
Minister
Permanent Representative of the
Kingdom of Sweden to IFAD
Rome

United Kingdom

Anthony BEATTIE
Minister
Permanent Representative of the
United Kingdom to the United
Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Netherlands

Jan BERTELING
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of The Netherlands
to FAO, WFP and IFAD
Rome

United States

Mark M. JASKOWIAK
Director
Office of Specialized
Development Institutions
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Australia

Robin DAVIES
Counsellor (Development Cooperation)
Australian Permanent Delegation
to the OECD
Paris



عضو

Member
Membre
Miembro

عضو مناوب

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST B

Kuwait

Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Operations and Disbursement
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

United Arab Emirates

Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI
Assistant Director
Revenue Department
Ministry of Finance
and Industry
Abu Dhabi

Nigeria

Gabriel LOMBIN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Saudi Arabia

Ahmad Ben Souleiman AL-AQUIL
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Indonesia

Natigor SIAGIAN
Director
Bureau for International
Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Venezuela

Sonia DÍAZ FERMÍN
Coordinadora de Relaciones
Multilaterales
Vicepresidencia de Promoción
y Desarrollo
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Algeria

Larbi BOUMAZA
Directeur d'études
Direction générale du budget
Ministère des finances
Alger



ANNEXE I

عضو

Member
Membre
Miembro

عضو مناوب

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST C

SUB-LIST C1 - Africa

Angola

Kiala Kia MATEVA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Egypt

Mariam MOUSA
Agricultural Minister
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Tunisia

Kamel BEN REJEB
Directeur général de la coopération
financière multilatérale
Ministère de la coopération internationale
et de l'investissement extérieur
Tunis

Eritrea

Semere AMLESOM
Director-General
Department of Research and
Human Resources Development
Ministry of Agriculture
Asmara

LIST C

SUB-LIST C2 - Europe, Asia and the Pacific

China

TANG Zhengping
Director-General
Department of International
Cooperation
Ministry of Agriculture
Beijing

Pakistan

Adnan BASHIR KHAN
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to IFAD
Rome

India

Neela GANGADHARAN
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Bangladesh

A.K.M. Khairul ALAM
Joint Chief
Economic Relations Division
Ministry of Finance
Dhaka



ANNEXE I

عضو

Member
Membre
Miembro

عضو مناوب

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST C

SUB-LIST C3 - Latin America and the Caribbean

Brazil

Patricia GOÉS BAKAJ
Deputy Secretary of
International Affairs
Ministry of Planning, Budget
and Management
Brasilia, D.F.

Panama

Horacio J. MALTEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

Mexico

Víctor Hugo MORALES MELÉNDEZ
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Argentina

Ariel FERNÁNDEZ
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À SA SOIXANTE-QUATORZIÈME SESSION

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2001/74/R.1/Rev.2/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2001/74/R.1/Rev.3	2	Ordre du jour
EB 2001/74/R.2 + Add.1 + Add.2	3 a)	État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2001/74/R.3	3 b) i)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre 2001
EB 2001/74/R.4/Rev.1	3 b) ii)	Politique de placement du FIDA
EB 2001/74/R.5 + Add.1	3 c)	Ressources disponibles pour engagement
EB 2001/74/R.6	3 d)	Règlement des arriérés de la République de Sierra Leone
EB 2001/74/R.7 + C.R.P.1	3 f)	Programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2002
EB 2001/74/R.8	3 g)	Rapport du Comité de vérification des comptes
EB 2001/74/R.9	4	Établissement de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2001/74/R.10	5	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés: examen du cas de nouveaux pays et rapport d'avancement pour 2001
EB 2001/74/R.11	6 a)	Inde: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2001/74/R.12 + Add.1	6 b)	Mozambique: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2001/74/R.13 + Add.1 + Sup.1	7 a) i)	Bénin: Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale
EB 2001/74/R.14 + Add.1 + Sup.1	7 a) ii)	Ghana: Programme de réduction de la pauvreté dans la région septentrionale
EB 2001/74/R.15 + Add.1 + Sup.1	7 b) i)	Éthiopie: Programme d'intermédiation financière rurale

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2001/74/R.16 + Add.1 + Sup.1	7 b) ii)	Rwanda: Projet jumeau de développement des ressources communautaires et des infrastructures de l'Umutara
EB 2001/74/R.17	7 b) iii)	Swaziland: Projet d'irrigation à l'intention des petits exploitants du bassin inférieur de l'Usuthu – Phase I
EB 2001/74/R.18 + Add.1 + Sup.1	7 b) iv)	République-Unie de Tanzanie: Programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles
EB 2001/74/R.19 + Add.1 + Sup.1	7 c) i)	Népal: Projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest
EB 2001/74/R.20 + Add.1 + Sup.1	7 c) ii)	Philippines: Projet de promotion des initiatives communautaires et de gestion des ressources dans le nord de Mindanao
EB 2001/74/R.21 + Add.1 + Sup.1	7 c) iii)	Viet Nam: Projet de diversification des revenus ruraux dans la province de Tuyen Quang
EB 2001/74/R.22 + Add.1 + Sup.1	7 d) i)	El Salvador: Programme de reconstruction et de modernisation rurale
EB 2001/74/R.23 + Add.1 + Sup.1	7 d) ii)	Panama: Projet de développement rural durable du territoire Ngöbe-Buglé et des districts limitrophes
EB 2001/74/R.24 + Add.1 + Sup.1	7 e)	Algérie: Projet pilote de développement de l'agriculture de montagne dans le bassin versant de l'oued Saf-Saf
EB 2001/74/R.25	8 a)	Don en faveur du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CLD) pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'action et d'initiatives connexes
EB 2001/74/R.26 + Add.1 + Add.2 + Add.3	9	Activités prévues au titre des projets 2001-2002
EB 2001/74/R.27	10	Rapport intérimaire sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)
EB 2001/74/R.28	3 e) ii)	Rapport de situation sur la mise en œuvre du programme de reconfiguration des processus
EB 2001/74/R.29	12	Rapport de situation de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2001/74/R.30	11	Rapport de situation du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
EB 2001/74/R.31	13	Rapport d'étape sur les accords de coopération avec les gouvernements membres - Programme conjoint du FIDA avec le Fonds belge de survie
EB 2001/74/R.32	14	Projet de programme de travail de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs
EB 2001/74/R.33	15 a)	Élection de représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
EB 2001/74/R.34	8 b)	Don d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par un Centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2001/74/R.35	7 b) v)	Zambie: Mémoire du Président: Projet de gestion des ressources forestières (prêt 520-ZM): report de la date limite d'entrée en vigueur du prêt
EB 2001/74/R.36	3 e) i)	Cadre stratégique du FIDA 2002-2005
EB 2001/74/INF.1		Arrangements pour la soixante-quatrième session du Conseil d'administration
EB 2001/74/INF.2/Rev.1		Liste des fonctionnaires du FIDA chargés de la préparation des exposés des options et stratégies d'intervention par pays, ainsi que des propositions de prêt, de don et d'allégement de dette présentés à la soixante-quatrième session du Conseil d'administration
EB 2001/74/INF.3		Mémoire d'accord sur un cadre de coopération entre le FIDA et le Secrétariat du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
EB 2001/74/INF.4		Soudan: Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud – Évaluation de la mise en œuvre du programme
EB 2001/74/INF.5		Note d'information sur le Rapport 2001 sur la pauvreté rurale
EB 2001/74/INF.6/Rev.1		Liste des participants à la soixante-quatrième session du Conseil d'administration



ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2001/74/INF.7		Date d'échéance du prêt accordé à la République libanaise au titre du Programme de financement rural coopératif
EB 2001/74/INF.8		Affectation des provisions constituées au titre du budget du FIDA pour 2001
EB 2001/74/INF.9		Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil d'administration – Soixante-quatorzième session**

Rome, 5-6 décembre 2001

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions financières
 - a) État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) Portefeuille de placements
 - i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2001
 - ii) Politique de placement du FIDA
 - c) Ressources disponibles pour engagement
 - d) Règlement des arriérés de la République de Sierra Leone
 - e) Cadre stratégique
 - i) Le cadre stratégique du FIDA pour 2002-2005
 - ii) Rapport de situation sur le programme de reconfiguration des processus
 - f) Programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2002
 - g) Rapport du Comité de vérification des comptes
4. Établissement de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA
5. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
6. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP)
 - a) République de l'Inde
 - b) République du Mozambique



ANNEXE III

7. Propositions de projets et programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique I
 - i) Bénin: Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale
 - ii) Ghana: Programme de réduction de la pauvreté dans la région septentrionale
 - b) Afrique II
 - i) Éthiopie: Programme d'intermédiation financière rurale
 - ii) Rwanda: Projet jumeau de développement des ressources communautaires et des infrastructures de l'Umutara
 - iii) Swaziland: Projet d'irrigation à l'intention des petits exploitants du bassin inférieur de l'Usuthu – Phase I
 - iv) République-Unie de Tanzanie: Programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles
 - v) Zambie: Mémorandum du Président: Projet de gestion des ressources forestières (prêt 520-ZM): report de la date limite d'entrée en vigueur du prêt
 - c) Asie et Pacifique
 - i) Népal: Projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest
 - ii) Philippines: Projet de promotion des initiatives communautaires et de gestion des ressources dans le nord de Mindanao
 - iii) Viet Nam: Projet de diversification des revenus ruraux dans la province de Tuyen Quang
 - d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) El Salvador: Programme de reconstruction et de modernisation rurale
 - ii) Panama: Projet de développement rural durable du territoire Ngöbe-Buglé et des districts limitrophes
 - e) Proche-Orient et Afrique du Nord

Algérie: Projet pilote de développement de l'agriculture de montagne dans le bassin versant de l'oued Saf-Saf
8. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Don au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD)
 - b) Don d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
9. Activités prévues au titre des projets
10. Rapport intérimaire sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)
11. Rapport de situation du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
12. Rapport de situation de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté



ANNEXE III

13. Rapport d'étape sur les accords de coopération avec les gouvernements membres – Programme conjoint du FIDA avec le Fonds belge de survie
14. Projet de programme de travail de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs
15. Autres questions
 - a) Élection de représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
 - b) Approbation de la diffusion des documents